

Réf: Dossier N° 086395

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SEGNANIGATANA »

Siège social Abidjan, Marcory, GFCl, Lot 306, Ilot 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 28/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEGNANIGATANA »

Objet :
- ENTREPRENARIAT GENERAL
- CONSTRUCTION DE PONTS ET BATIMENTS
- BITUMAGES DES ROUTES
- PRESTATIONS DIVERSES

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, GFCl, Lot 306, Ilot 08

Dirigeant(s) : M YEO NAWELE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01967 du 07/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15070/GTCA/RC/2022 du 07/04/2022

